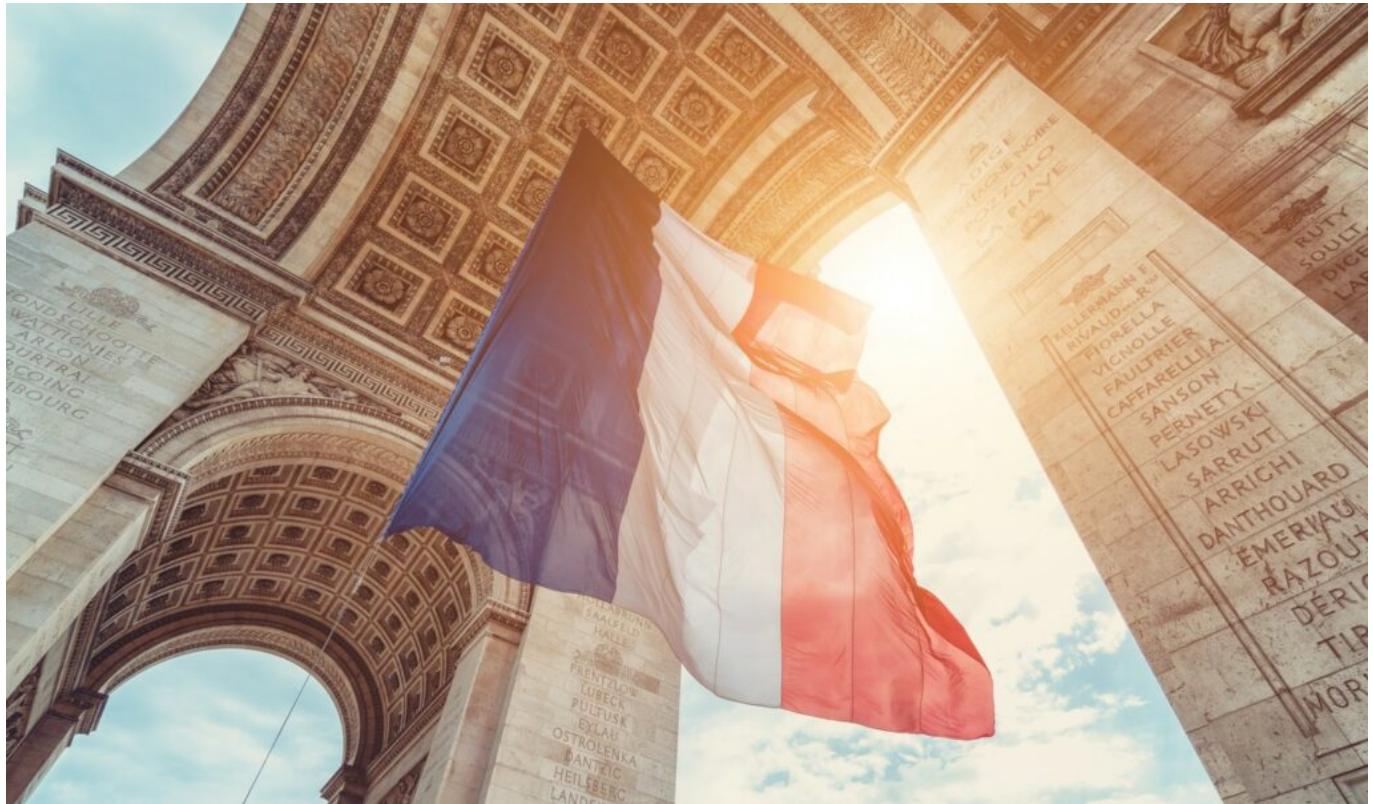


Ecrit par le 17 février 2026

(vidéo) 14 juillet : les origines de la fête nationale



À l'occasion du 14 juillet, [Vie-publique.fr](#) vous propose de faire le point sur l'histoire de cette journée, déclarée fête nationale en 1880. Que célèbre-t-elle ? Comment cette journée a-t-elle été choisie ? Quels en sont les enjeux ?

Que célèbre-t-on le 14 juillet ?

Déclarée fête nationale en 1880, la date du 14 juillet marque la célébration de la République française. Vie-publique.fr vous propose de revenir sur les origines et le sens de cette journée. [Lire l'article.](#)

La signification du 14 juillet

La date du 14 juillet est associée notamment à la prise de la Bastille à Paris en 1789. Retour en vidéo sur la signification de ce jour symbolique, devenu fête nationale sous la IIIe République, et son évolution. [Voir la vidéo](#)

Quels sont les symboles et les emblèmes de la V^e République ?

Ecrit par le 17 février 2026

Les emblèmes et les symboles de la République fournissent une représentation concrète ou symbolique de l'État et ses caractéristiques. Le drapeau tricolore (bleu, blanc, rouge) et l'hymne *La Marseillaise* sont inscrits dans la Constitution. Drapeau tricolore, Marianne, 14 juillet... Liste des symboles et emblèmes de la République française. En savoir plus [ici](#).

INSTITUTIONS FRANÇAISES

Symboles et emblèmes de la République



Le drapeau bleu-blanc-rouge
L'usage des trois couleurs sous forme de bandes se répand à l'été 1789. Elles allient le blanc (couleur du pouvoir royal) au bleu et au rouge, couleurs de Paris.



La Marseillaise
Composée par Rouget de Lisle en 1792, elle devient hymne national par décret de la Convention du 14 juillet 1795.



Le 14 juillet
Jour de la fête nationale qui commémore, à la fois, la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 et la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.



La Marianne
Symbole de la République, elle est visible dans chaque mairie.

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Liberté, Égalité, Fraternité
Devise adoptée par la II^e puis la III^e République, elle est inscrite sur les frontons des institutions publiques à partir de 1880.

© DILA 2024

Cliquer sur l'image pour l'agrandir. Crédit : Vie-publique.fr

Ecrit par le 17 février 2026

La Révolution : vers la première Constitution française (1789-1791)

L'année 1789 marque le début d'une révolution politique, sociale, économique et constitutionnelle, dont le 14 juillet est largement considéré comme un point de départ. [Lire l'article](#).

Quelles sont les références historiques de la Ve République ?

Le 14 juillet célèbre la République française ; l'occasion pour Vie-publique.fr de faire le point sur les références historiques de la Ve République, qui s'inscrivent pour une large part dans la tradition républicaine française. [Lire l'article](#).

Quels sont les principes fondamentaux de la République française ?

Les principes fondamentaux de la République se traduisent par des droits intangibles, à la fois politiques et sociaux, octroyés à l'ensemble des citoyens sans distinction. L'article 1er de la Constitution proclame que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». En savoir plus [ici](#).

Les interviews télévisées des présidents de la République pour le 14 juillet

Les entretiens présidentiels à la télévision, inaugurés par Valéry Giscard d'Estaing le 14 juillet 1978, en marge de la Fête nationale, sont devenus une « tradition présidentielle » se déroulant au Palais de l'Élysée après le défilé militaire du 14 juillet. [En savoir plus](#)

Vers la fin de la monarchie présidentielle ?



Le front républicain, dont on doutait de son existence il y a peu de temps encore, est Le grand

Ecrit par le 17 février 2026

vainqueur de ces élections législatives. Sa première victoire a été d'empêcher le RN d'accéder au pouvoir et sa seconde sera peut-être de faire travailler ensemble tous les partis de cet arc républicain pour redonner à la représentation nationale toute la place qu'elle devrait avoir dans notre démocratie. Une page qui peut-être se tourne enfin ?

On va de surprises en bouleversements. Après des élections européennes qui ont placé le RN en tête des suffrages, après le coup de poker de la dissolution, après un premier tour des législatives qui laissait supposer que le RN sortirait gagnant au second, c'est la surprise générale avec le Nouveau Front Populaire qui l'emporte. Et contre toute attente, la majorité présidentielle sauve les meubles et se trouve dans la possibilité de faire jeu égal avec la gauche si elle pactise avec les Divers Droite et les Républicains. Ainsi, aucune majorité absolue se dégage, une situation totalement inédite qui nous plonge dans l'inconnu.

On ne devrait plus pouvoir prétendre gouverner sans les autres

Si la décision de dissoudre l'Assemblée nationale répondait à un besoin de clarifier les choses, et bien nous sommes servis ! La situation est encore plus trouble et incertaine que la législature qui vient de s'achever. Chapeau l'artiste !

A moins que... Aucun parti ne disposant d'une majorité absolue, des coalitions seront nécessaires. Mais pas les tambouilles politiciennes habituelles, un vrai travail parlementaire qui tient compte des avis et des positions des différents partis en présence. Et cela dans l'intérêt général. C'est comme cela que fonctionne l'Union Européenne et de nombreux pays.

Le vote des français du dimanche 7 juillet oblige les politiques à suivre cette voie. Les élus de l'arc républicain doivent travailler ensemble et arrêter d'être par nature dans la posture politique. Le message est on ne peut plus clair.

Même le premier ministre sortant l'a reconnu dimanche soir lors de son allocution officielle : « le centre de gravité sera plus que jamais entre les mains du parlement ». On ne devrait plus pouvoir prétendre gouverner sans les autres. Une vraie révolution pour nos politiques. Ce changement de paradigme c'est aussi un moyen de réconcilier les français entre eux et de panser les fractures de notre société.

Et enfin, c'est une occasion inespérée de mettre fin à cette monarchie présidentielle insupportable, indécente et totalement hors-sol. Gagné lui aussi par l'ivresse du pouvoir, notre Président ne l'a certainement pas souhaité. Mais c'est peut-être seulement cela que l'histoire retiendra...

Ecrit par le 17 février 2026

“Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ?”



Après ce 1^{er} tour des législatives, aux résultats attendus et aux conséquences encore incertaines, les commentaires abondent. Dans ce flot continu d'exposés et d'analyses, il en est un qui tranche singulièrement sur tous les autres. Ce point de vue n'est pas celui d'un politologue ou de l'un de ces nombreux observateurs patentés de notre vie politique. C'est celui d'une française, comme vous comme moi. Une française qui laisse parler son cœur. Un moment fort à voir et à partager.

Il est parfois des instants qui marquent les mémoires. Celui de l'intervention de [Joëlle Dago-Serry](#) qui interpelle [Yaël Braun-Pivet](#), Présidente sortante de l'Assemblée Nationale, dans l'émission « Les Grandes Gueules » sur RMC, le vendredi 28 juin, en est assurément un. Dans cette émission, animée et présentée par Alain Marschall et Olivier Truchot, ce sont des français issus de la société civile, qui expriment leurs opinions et donnent leurs avis. Écoutez d'avantage ceux qui travaillent, qui vivent un quotidien pas toujours facile, fait parfois le plus grand bien. On est loin de ces quarterons de vieux observateurs de la politique et des « sachants » qui, depuis leurs palais, savent tout sur tout. Avec cette émission c'est tout autre chose c'est le bon sens qui parle, sans arrière-pensées ou calcul politique. Là il n'y a pas de soupe à servir.

Ecrit par le 17 février 2026

Donc vendredi 28 juin, deux jours avant le premier tour des élections, « Les Grandes Gueules » reçoivent Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale. Au début de l'émission, le ton est aimable, le sourire de rigueur et le discours toujours fait du même bois. La Présidente sortante marque cependant ses distances avec la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale. Mais rapidement une première salve est envoyé par Jérôme Ferry, médecin dans la vie civile. « Un président qui joue l'avenir de mes enfants aux dés, je ne peux l'accepter » clame-y-t-il. *Voir l'extrait.*

« Un président qui joue l'avenir de mes enfants aux dés, je ne peux l'accepter » Jérôme Ferry, médecin. *Voir l'extrait.*

C'est ensuite l'intervention de Joëlle Dago-Serry, qui laisse sans voix la Présidente de l'Assemblée nationale. « Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ? » lui lance-t-elle avec une voix pleine d'émotions et de tristesse. « Aujourd'hui, je me sens apatride » poursuit-elle. Un cri du cœur bien au-delà de la colère. *Voir l'extrait.*

« Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ? » Joëlle Dago-Serry. *Voir l'extrait.*

Yaël Braun-Pivet reste sans voix quelques longues secondes. Elles résonnent comme une impuissance et un aveu. Un grand moment qui vaut mieux que bien des analyses politiques, fussent-elles les plus brillantes. Un instant de vérité comme la télévision peut parfois en donner. On se plaît à penser que c'était au Président de la République de répondre... Il aurait sans doute fait preuve d'une immense compassion et décidé sur le champ d'organiser des états généraux de la citoyenneté ou une vaste consultation sur la refondation de notre république, avec à la clé un référendum... Bon là faut pas rêver quand même, n'est pas le Général de Gaulle qui veut !*

**Référence au référendum du 27 avril 1969 sur la régionalisation où les français ont voté contre à 52,4 %? Résultat qui a conduit à la démission du Général de Gaulle initiateur de ce référendum.*

Pour voir l'intégralité de l'émission

L'isoloir n'est pas une cabine d'essayage

Ecrit par le 17 février 2026



Une fois de plus nous sommes appelé à voter pour faire barrage contre l'extrême droite. Encore une fois nous devrons voter contre et pas pour. Cette déviance de notre démocratie devient insupportable. Et à force de vouloir jouer avec la peur (le chaos et maintenant le risque de guerre civile !) on donne en définitive à manger à la bête qu'on veut combattre. C'est totalement irresponsable.

Non, l'extrême droite ne peut être une rente électorale utile pour se faire élire et conserver le pouvoir. Non, on ne vote pas parce qu'on en a ras-le-bol. Non, on ne peut faire l'amalgame entre l'extrême droite et le nouveau front de gauche. Non, on ne peut assimiler toute la gauche à des postures antisémites de certains. Non, on ne peut accepter que l'extrême droite soit au centre de toute notre vie politique et démocratique, y compris chez les Républicains. Il y a, aujourd'hui quelque chose de vraiment malsain dans notre fonctionnement politique. Le choix qui nous est proposé et qui pourrait se résumer en « si tu ne votes pas pour moi, c'est le chaos » est totalement inacceptable. C'est le règne de la pensée unique.

« si tu ne votes pas pour moi, c'est le chaos »

Ecrit par le 17 février 2026

Où sont le débat, la confrontation des idées, le pluralisme, les propositions, les projets ? Nous ne sommes plus qu'en réaction. Même la gauche s'est réunie en réaction oubliant ses discordes et ses déchirements de ces derniers mois. On ne peut se satisfaire de cette politique en creux. Dans ces conditions, on se nourrit que dans l'antagonisme et le conflit. Le pays devient ingouvernable et tout est possible, y compris le pire.

Nous ne pouvons accepter que certains votent par dépit. « Après tout on a tout essayé sauf eux, alors pourquoi pas ? » Mais l'isoloir n'est pas une cabine d'essayage. Les conséquences sont trop graves. On ne peut laisser l'amertume et la colère être les seuls maîtres au moment où il faudra mettre un bulletin dans l'enveloppe.

Gabriel Attal, plus jeune Premier ministre de la Ve République

Ecrit par le 17 février 2026

Gabriel Attal, plus jeune Premier ministre de la Ve République

Âge des plus jeunes Premiers ministres de la Ve République au moment de leur prise de fonction

		Président
Gabriel Attal	34	Emmanuel Macron
Laurent Fabius	37	François Mitterrand
Jacques Chirac	41	Valéry Giscard d'Estaing
Édouard Philippe	46	Emmanuel Macron
Michel Debré	46	Charles de Gaulle
Alain Juppé	49	Jacques Chirac
Georges Pompidou	50	Charles de Gaulle
Dominique de Villepin	51	Jacques Chirac
Manuel Valls	51	François Hollande

Sources : Gouvernement, Politiquemania, recherches Statista



Après l'annonce de la démission d'Élisabeth Borne et de son gouvernement hier, le nom du nouveau Premier ministre vient d'être annoncé : il s'agit de Gabriel Attal, jusqu'alors ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Âgé de 34 ans, ce dernier est ainsi devenu le plus jeune Premier ministre de la Ve République, détrônant le socialiste Laurent Fabius, qui avait pris ses fonctions à Matignon en 1984 à 37 ans, sous la présidence de François Mitterrand.

Ecrit par le 17 février 2026

Comme le montre notre infographie, basée sur des données compilées par le site [Politiquemania](#), l'ancien président de la République Jacques Chirac, deux fois Premier ministre, arrive en troisième place : il prend ses fonctions pour la première fois en 1974, à l'âge de 41 ans, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. L'ancienne Première ministre Élisabeth Borne avait quant à elle été nommée au poste à 61 ans.

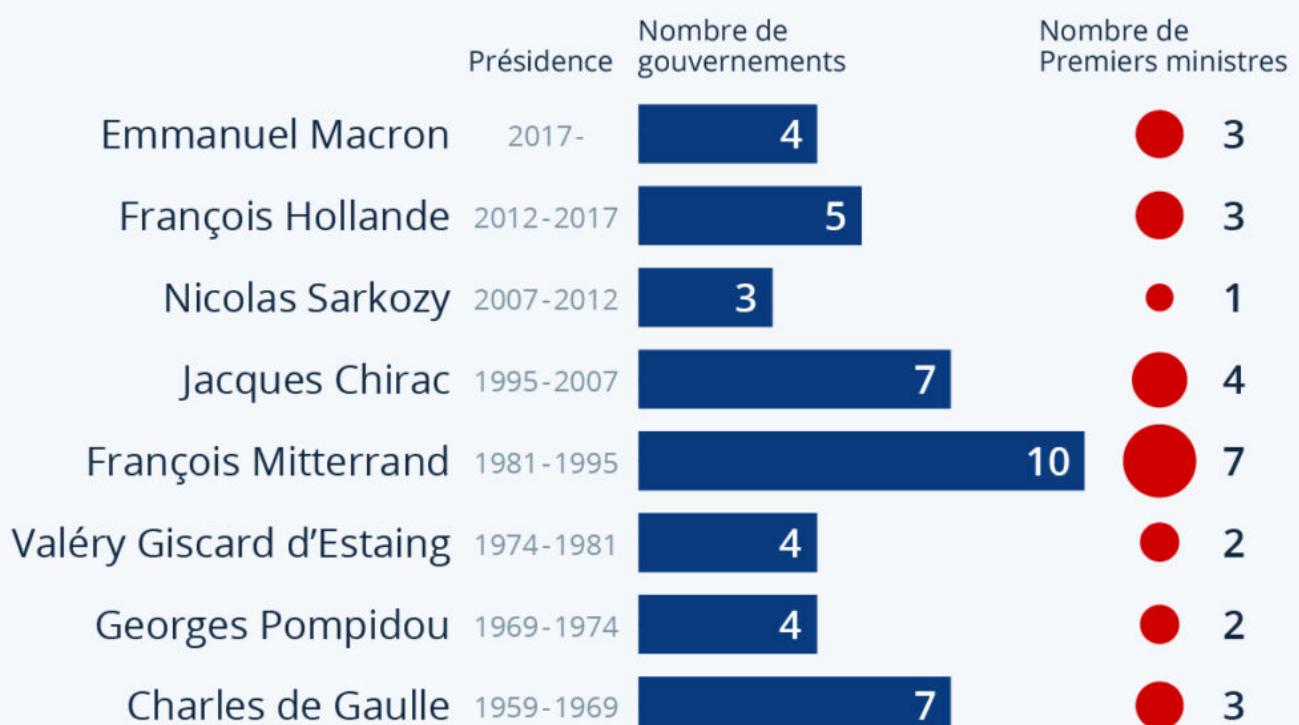
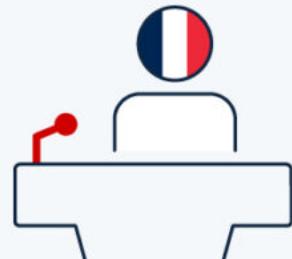
De Valentine Fourreau pour Statista

Les gouvernements de la Ve République

Ecrit par le 17 février 2026

Les gouvernements de la V^e République

Nombre de gouvernements et de Premiers ministres par président depuis 1959



Source : Assemblée nationale




La Première ministre a été reçue par le président Emmanuel Macron. Le président semblerait vouloir relancer son quinquennat et serait à la recherche d'un « nouveau cap » après une année 2023 marquée par l'adoption de lois controversées, comme la très impopulaire réforme des retraites ou bien la loi immigration, de nombreux mouvements sociaux, ainsi que les émeutes de l'été.

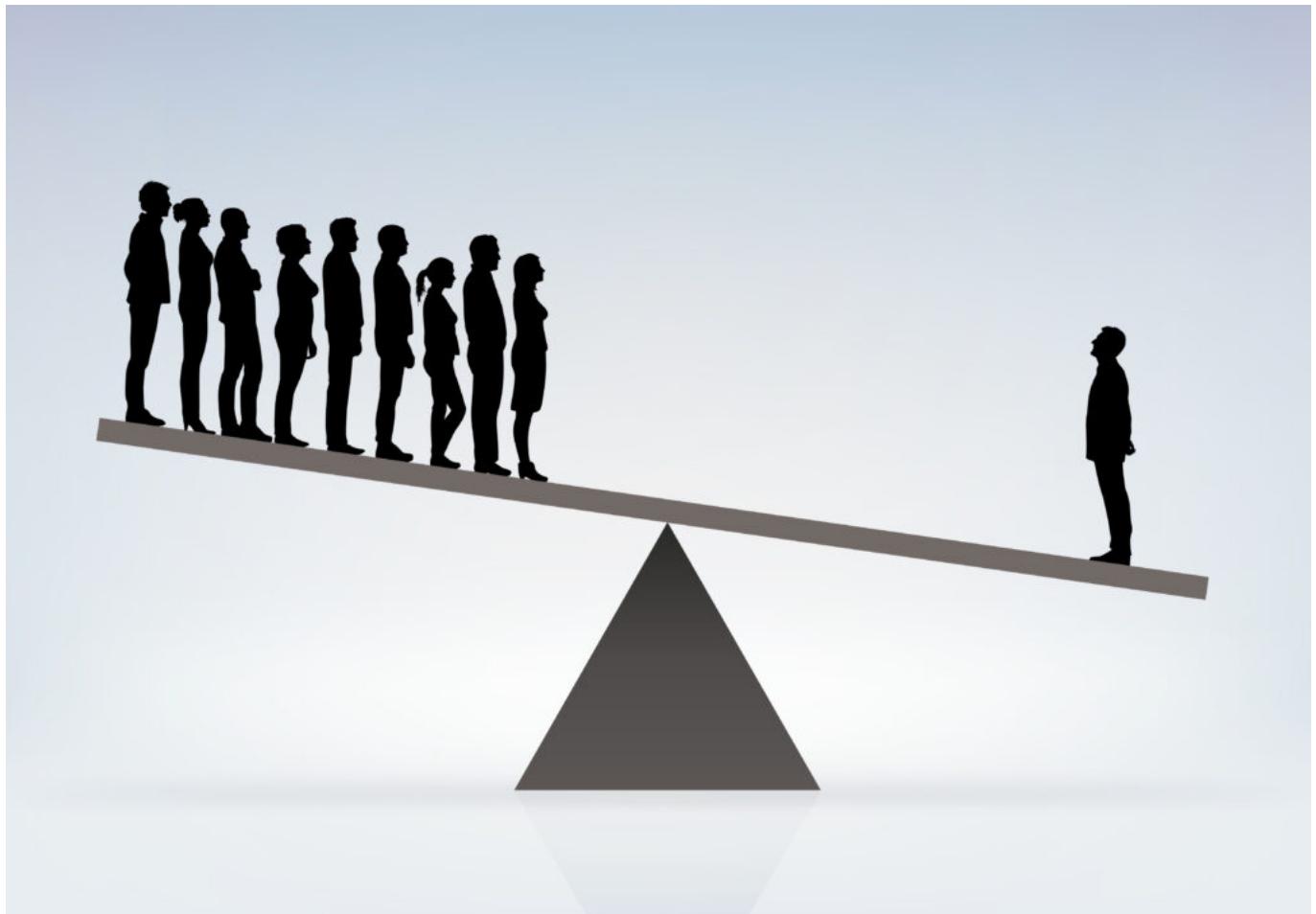
Ecrit par le 17 février 2026

Le présent a décidé de remplacer la Première ministre, son remplaçant devient donc le quatrième chef du gouvernement à servir sous Emmanuel Macron depuis son élection en 2017, après Édouard Philippe, Jean Castex, et Élisabeth Borne. Comme le montre notre infographie, basée sur les données de l'[Assemblée nationale](#), depuis le début de la Ve République, c'est sous la présidence de François Mitterrand que le plus grand nombre de gouvernements et de Premiers ministres se sont succédé : en 14 ans et deux mandats, le pays a connu dix gouvernements et sept Premiers ministres. À l'inverse, seuls trois gouvernements se sont succédé lors de l'unique mandat de Nicolas Sarkozy. Celui-ci n'a par ailleurs jamais remplacé son Premier ministre, François Fillon.

De Valentine Fourreau pour Statista

Un contre tous et tous contre un

Ecrit par le 17 février 2026



Loin de vouloir être impartiale, une chronique est un regard, une interpellation, l'expression d'une opinion, voire l'esquisse d'un sourire dans une actualité pas toujours très drôle. Aujourd'hui, la crise politique que traverse notre pays ne laisse personne indifférent. Je ne porterai pas ici de jugement sur le bienfondé ou la nature même de la réforme des retraites mais plutôt sur la méthode.

A de nombreuses reprises le Président de la République s'est voulu le chantre d'une « nouvelle méthode » de gouvernance plus empathique, plus à l'écoute, plus participative. Il l'a d'abord exprimée dans son livre programme, Révolution, paru en novembre 2016. Un titre qui résonne aujourd'hui étrangement... Ce fut, ensuite, en décembre 2018, la consultation citoyenne organisée par le Conseil Économique Social et Environnemental, en réponse à la crise des gilets jaunes. Après, en avril 2019, nous avons eu la convention citoyenne pour le climat. En septembre 2022, ce fut la création du Conseil National de la refondation (pardon du peu), un organisme chargé de « construire ensemble l'avenir de la France ». Toutes ces initiatives partent d'une volonté louable mais que sont-elles devenues ? Toutes ces consultations, tous ces débats, toutes ces contributions à quoi ont-ils servis ? A permettre au Président de la République de décider de tout et tout seul ?...

Ecrit par le 17 février 2026

“Toutes ces initiatives partent d'une volonté louable mais que sont-elles devenues ?”

Après la gestion de la crise du Covid 19 qui a donné l'opportunité de l'exercice d'un pouvoir solitaire et autoritaire, la réforme de la retraite nous plonge, aujourd'hui, dans une crise politique grave. Un homme seul, fût-il le premier d'entre nous, peut-il décider contre tous et passer en force ? Un seul homme peut-il ainsi statuer sur l'avenir de millions de personnes et mettre le pays dans un tel chaos ? De quel bois faut-il être constitué pour être insensible à l'avis contraire d'une immense majorité de ses concitoyens, à faire fi de la représentation nationale et encore moins des représentants syndicaux ? On est bien loin d'un des fondements de notre constitution qui dans son article 2 dit que le principe de notre république est : « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

« son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »

article 2 de la Constitution

Nous sommes de plus en plus nombreux à estimer que cette monarchie présidentielle a vécu. Et que le pouvoir ne doit plus se conquérir mais se partager. C'est la condition pour retrouver une démocratie apaisée, représentative et légitime.

En s'entêtant le Président de la République a réussi à faire évoluer « le non à la réforme des retraites» en « un non à Emmanuel Macron ». Cette translation du mécontentement sera sans doute déterminante pour l'avenir. A minima de précipiter ce système dans les oubliettes de l'histoire et en cela il nous aura rendu service.